

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4028-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »)

AFFIDAVIT

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis chef de service, Réglementation hors-Québec, GNR et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la section intitulée « Modifications comptables réglementaires et tarifaires relatives au SPEDE » de la « Demande amendée concernant les stratégies de conformité et les modifications comptables réglementaires et tarifaires relatives au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans les pièces Énergir-2, Documents 1 à 4 déposées à son soutien;
4. Tous ces faits allégués sont à ma connaissance vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 1^{er} février 2018.

(s) Caroline Dallaire

CAROLINE DALLAIRE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 1^{er} jour de février 2018

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judiciaires du Québec